

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1932-1933)
Heft: 23-24

Artikel: Vers la production suisse?
Autor: A.G. / Eug.V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-733437>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vers la production suisse ?

Actuellement en Suisse de nombreuses personnalités financières et des chefs d'industries atteintes par la crise, commencent à s'intéresser à la production cinématographique. En attendant de pouvoir vous donner à ce sujet des précisions et — nous l'espérons — des résultats, nous publierons aujourd'hui l'article que vient de nous envoyer notre correspondant de La Chaux-de-Fonds, article que nous faisons suivre de remarques d'une personne s'occupant activement de la question depuis de longues années :

Des studios à La Chaux-de-Fonds ?

Pourquoi pas ?

Dernièrement, dans deux causeries au micro de Radio Suisse Romande, le directeur de « L'Effort Cinégraphique Suisse », M. Jean Hennard, s'est demandé comment il se faisait que, la Suisse regorgeant de capitaux, personne n'avait songé, dans les milieux capitalistes suisses, à fonder quelque compagnie cinématographique et à équiper un ou des studios pour la création de films suisses ; plus tard, il annonçait que son idée avait reçu un écho favorable et que, oui, peut-être, on allait tenter quelque chose avec des spécialistes en la matière et des capitaux suisses. Mais... qu'il ne fallait pas songer à construire des studios. De là notre idée : pourquoi ne pas chercher des bâtiments qui conviendraient à ce genre d'industrie ?

Où trouver cela ?

Eh bien, nous croyons pouvoir dire aux capitalistes et cinéastes qui s'intéresseraient à la création d'une compagnie suisse, que notre région horlogère — La Chaux-de-Fonds — pourrait répondre à leurs desiderata.

Il y a des locaux disponibles, des ouvriers qui n'attendent que du travail, une lumière convenable et des paysages pour ainsi dire jamais exploités.

D'une petite enquête faite auprès de quelques personnalités, il résulte que toute nouvelle industrie serait la bienvenue dans la région qui, depuis plus de trois ans, subit le faix d'une crise sans pareille.

Mais, ne nous emballons pas et examinons quelques points :

1. *Le studio.* — Un important bâtiment semble, à première vue, répondre parfaitement à ce but — des transformations seront tout de même nécessaires. Cet immeuble abritait autrefois la fabrique d'horlogerie « Election » ; il a quatre étages d'ateliers, une cour intérieure et des dégagements consistant en prairies attenantes. Les ateliers les plus grands ont à peu près de 50 à 60 m. sur 12 à 15 m. En outre, une usine électrique est à deux pas ; gros avantage, s'il faut tirer des lignes spéciales pour la force. Cet immeuble, actuellement propriété de la Banque Cantonale Neuchâteloise, serait, d'après les renseignements qu'on nous a aimablement communiqués, *cédé très avantageusement.*

Un autre immeuble est disponible — ancienne fabrique et bureaux « Invar » — mais il répondrait moins au but envisagé, parce que trop luxueux et moins vaste. Il y a là manque de dégagements, ce qui serait un inconvénient, croyons-nous.

Ces deux immeubles sont sis à l'ouest de la ville, à proximité de la poste, de la gare et de l'aérogare.

Un troisième immeuble — celui de la fabrique Vve Ch.-Léon Schmidt — pourrait être envisagé, quoique occupé encore partiellement. Situé au nord-ouest, il est un peu plus éloigné de la gare et de la poste. Il disposerait de bons dégagements.

2. *Personnel.* — A part le personnel supérieur et spécialiste, il y aurait de la main-d'œuvre à disposition pour différentes parties. Chôment actuellement des électriciens, mécaniciens, ébénistes, menuisiers, tapissiers, peintres, décorateurs, photographes, etc., et du personnel de bureau à n'en savoir que faire. Par la suite, croyons-nous, avec la facilité d'assimilation du Montagnard, on pourrait songer à former des « cameramen » et d'autres spécialistes.

3. *Plein-air.* — La région possède des sites incomparables : par exemple les côtes du Doubs, les gorges de la Ronde, de l'Areuse, etc., qui rendraient des points à maints « cañons »

américains ; des paysages riantes ou sévères, au gré du preneur... Puis, avec l'auto, on se déplace si facilement ; en 45 minutes, une heure au plus, on a gagné le Plateau suisse et, de là, le champ d'activité peut s'étendre encore. Bien entendu, nous ne pouvons pas rivaliser avec la lumière de la Côte d'Azur ou de la Californie, mais, à 1000 m. d'altitude, l'atmosphère est plus pure qu'en plaine : en hiver, alors que le Bas soupire après le soleil, nous jouissons d'un temps fort souvent superbe et d'une lumière éclatante. Toutefois, les conditions atmosphériques sont, au printemps, assez mauvaises. Mais, pourtant, en Suède, en Angleterre et en d'autres pays bien moins partagés, on « tourne » tout de même. Pour se faire une idée exacte, il faudrait consulter l'Observatoire de Neuchâtel.

4. *Communications.* — Voilà le gros point noir. Les « chemins de fer suisses au peuple suisse » ne nous gâtent pas. Inutile de s'éterniser sur cette question, nul n'ignore en Suisse la situation qui nous est faite. Par contre, nous avons pour l'auto de bonnes routes dans les directions de Neuchâtel et de Bienne, respectivement Lausanne, Genève, Valais, Berne et Jura, Bâle, Zurich, etc. Puis, grâce à Nohra, nous sommes à 30 minutes d'avion de Lausanne et de Bâle, avec correspondances dans toutes les directions.

Voilà, pensons-nous, les gros points à déblayer, et ils n'ont pas l'air insurmontables.

Au cours de notre enquête, nous avons vu le président de ville — le syndic, si vous préférez — qui nous a encouragés dans notre idée et assuré de la bienveillance des autorités à l'égard de toutes nouvelles industries.

M. H. Huguenin, de la Commission des industries nouvelles, nous assura également de toute l'attention de la dite commission et nous a demandé de le tenir au courant de ce qui pourrait résulter d'heureux pour notre ville, car de son côté, la commission — groupant diverses personnalités de tous les milieux — étudiera de très près cette question, qui serait susceptible d'améliorer quelque peu la situation économique de la cité.

Eug. V.

A propos de production de films en Suisse

J'ai lu avec intérêt la lettre de votre correspondant de La Chaux-de-Fonds. Evidemment, il faudrait faire quelque chose, surtout à un moment où l'introduction de nouvelles industries serait la bienvenue à plus d'un titre. Mais je ne vois pas que La Chaux-de-Fonds soit un endroit favorable, pour les raisons suivantes :

1. Mauvaise situation géographique. La Chaux-de-Fonds est périphérique, non concentrique.

2. Altitude trop élevée, d'où hiver trop rigoureux. La plupart des maisons de production quittent Paris l'hiver et vont tourner dans le midi, tout au moins pour les films où les extérieurs ne seront pas bannis. Et ce sont à peu près les seuls qui pourraient être tournés en Suisse.

3. Manque de « matériel humain ». Je veux dire par là qu'une localité comme La Chaux-de-Fonds n'a pas la diversité et la richesse de types qu'une grande ville seule peut fournir ou, à défaut, une région extrêmement fréquentée par le tourisme, qui allie donc et l'élément indigène et l'élément étranger ou international.

4. Mauvaises communications par le chemin de fer, et même par l'auto en hiver.

5. Ce qui pourrait être appréciable, c'est la qualité technique des montagnards. Mais le jour où l'on aurait besoin d'eux, ils n'hésiteraient pas à venir à Lausanne ou à Genève, car c'est précisément l'un ou l'autre de ces deux centres que je préconiserais, précisément parce qu'ils ont ce qui manque à La Chaux-de-Fonds.

6. Pour le plein air, Lausanne est certainement le centre le

plus adéquat aux prises de vues. Qu'on prenne un compas, qu'on trace sur la carte, autour de cette ville, un cercle parfait, dans un rayon de 50 km., et l'on aura tout sous la main, Alpes, Jura, le lac, le Plateau, des villes et des stations climatiques, etc.

7. Le handicap menaçant du film en Suisse est certainement le compte frais généraux. Inutile d'entrer dans le détail. Tout est plus cher d'un sixième que dans les deux pays de production environnants, la France et l'Allemagne. Raison de plus pour « serrer » les dépenses de ce compte au plus près.

8. Reste la question des studios proprement dits. Actuellement la production du film parlant nécessite de telles précautions contre les bruits parasites, cloisons spéciales, matériaux idoine, que la plupart des firmes mettent à bas les vieux studios du temps du film muet et n'en conservent que les murs extérieurs, et encore pas toujours. Il faut faire du neuf pour le film parlant.

Puisqu'on en est à discuter de la production de films en Suisse, question dont j'ai eu personnellement à m'occuper à

plusieurs reprises, je crois qu'il y a là des possibilités, mais uniquement en s'alliant avec une maison de production française ou allemande, voire américaine. Les systèmes de contingents, les clauses de réciprocité, les mesures de défenses prises par les grands pays producteurs pour protéger leur industrie nationale ne nous sont pas permis dans le domaine du cinéma. Nous manquerions de poids dans la désunion. Nous ne pourrions pas obliger tel ou tel pays à accepter nos films, chose qui est possible à la France, à l'Allemagne ou à l'Amérique, et ceci, parce que notre marché intérieur est trop petit pour refuser, le cas échéant, la production de tel ou tel pays et, bien entendu, pour amortir les capitaux investis. Mais avec un soutien étranger qui nous assurerait — entre l'établissement technique et artistique d'un organisme de production où tout est à créer ou à peu près — des débouchés, des contrats de vente et de location *avant qu'un mètre de pellicule ne soit tourné, et c'est possible, et c'est nécessaire*, il est certain que cette question est d'un immense intérêt pour les capitaux qui dorment en Suisse. A. G.

On répare, on embellit, on innove !

L'Apollo, après huit jours de fermeture, qui lui permirent d'effectuer certains travaux d'embellissement et de mise au point de ses appareils sonores, vient de présenter, comme premier film de sa nouvelle saison : *No Man's Land*, une œuvre en tous points remarquable. Un tel début permet de bien augurer des films qui suivront.

* * *

Le Grand Cinéma, lui, complètement transformé, lance une nouveauté en Suisse : un écran magique. Et sur cet écran, deux vedettes particulièrement aimées : Lillian Harvey et Henry Garat, dans *La Fille et le Garçon*, film-opérette, transfiguration du Rialto où son succès fut loin d'être épuisé.

Au Métropole de Lausanne

Après le magnifique cinéma de 1600 places, voici que le restaurant, le grill-room, le dancing, le bar et la crémèrie de la Tour viennent d'être ouverts au public. Cet événement dans la paisible vie lausannoise a été souligné par une réception en tous points réussie, où M. Eugène Scotoni — à qui revient le mérite d'avoir mené à bien la construction et l'organisation de cette immense bâtisse — a eu quelques mots charmants pour ses très nombreux invités. Et dès le premier soir une foule compacte applaudissait l'excellent orchestre de Radio-Londres.

Quant au cinéma lui-même, sa saison 1932-1933 a débuté avec *Jenny Lind*, le remarquable film de la Metro-Goldwyn-Mayer, une production que nous ne saurions assez recommander aux directeurs en quête de succès artistique autant que financier.

Pensez-y!!

A un hebdomadaire français, nous empruntons ces lignes, que nous soumettons à la méditation des directeurs suisses :

« Le public vient de moins en moins nombreux au cinéma. La cause ? Peut-être faut-il la chercher dans l'inconsistance des programmes que l'on nous présente. Trop souvent on est tenté, pour compléter le film principal et donner à la représentation une longueur convenable, de projeter des productions sans intérêt.

En général, la première partie du spectacle est une partie d'attente. Si ce début est trop idiot, le public manifeste à sa façon en désertant leurs salles. »

A La Chaux-de-Fonds

Un élégant bristol, envoyé par la direction du cinéma Siplon-Sonore, nous informait « que la soirée inaugurale de ses installations aura lieu, en privé, le vendredi 12 août 1932. dès 20 h., avec le film *Les Frères Karamasoff*.

Un nombreux public répondit à cette invite et emplit la nouvelle et coquette salle, agréablement fleurie pour la circonstance.

Équipé avec d'excellents appareils, le Siplon Sonore jouira d'une bonne sonorisation. Celle-ci était quelque peu délicate à régler, du fait que la salle présente l'aspect d'une équerre, l'écran étant à l'angle extérieur. De confortables fauteuils en bois, d'une teinte rappelant la décoration murale, complètent heureusement la rénovation de la salle ; une ample ventilation permettra au public de jouir d'un air constamment renouvelé.

Le programme comprenait une *Sérénade* ; la *Symphonie d'Automne*, dessin animé d'une belle tenue artistique ; puis, comme plat de résistance, *Les Frères Karamasoff*, d'après l'œuvre de Dostoïewski. Ce sombre drame eût gagné en homogénéité à être passé sans entracte entre les différentes parties. Soulignons le jeu puissant et souple des protagonistes et les beautés de la mise en scène.

Et voici le reflet de la presse locale :

De « L'Effort » : « ...un film russe « Les Frères Karamasoff », inspiré du célèbre roman de Dostoïewski.

Il a fort bien mis en valeur le timbre agréable de l'excellent appareil.

Une gracieuse décoration de plantes vertes et fleuries, une copieuse aération, rendent le séjour dans cette salle fort plaisant.

Excellent soirée dans un local agréable, avec un film très remarquable. »

De « La Sentinelle » : « ...Le nombreux public qui eut le plaisir d'assister à cette première a suivi avec intérêt le film « Les Frères Karamasoff », reproduction Pathé-Natan-Terra, tirée de l'œuvre célèbre de Dostoïewski. L'appareil de projection Kinoton fonctionne parfaitement et l'acoustique de la salle s'adapte bien au film sonore. Le programme de choix, les locaux clairs donnent une bonne impression de commodité, de confort et de bien-être dont le public saura certainement gré à M. Schallenger, directeur du Siplon-Sonore. »

Souhaitons franc succès à ce nouveau « sonore » de quartier et espérons que son directeur-propriétaire, M. F. Schallenger, nous fera voir des choses intéressantes la saison prochaine. E. Vn.

On cherche à reprendre un

CINÉMA

si possible en Suisse romande

S'adresser sous chiffre 1457 à l'Effort
Cinégraphique Suisse, Terreaux 27,
Lausanne.